

## Guide de préparation de la société civile pour les demandes au Fonds mondial

*Série « Naviguer dans le nouveau modèle de financement »*

Juillet 2013

### Aperçu

Au début de 2013, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (FMSTP) a lancé son « nouveau modèle de financement ». Se démarquant du système précédent (basé sur des rondes), le nouveau modèle de financement (NMF) est conçu pour favoriser la flexibilité, la prévisibilité et la simplicité du processus de demande; l'implication accrue d'une diversité de dépositaires d'enjeux dans les activités du FMSTP; un impact accru ainsi qu'une gestion améliorée des subventions. La mise en œuvre du NMF se poursuivra toute l'année; l'on s'attend à ce que tous les pays aient accès à du financement dès le début de 2014. Des analyses du NMF ont déjà été réalisées; les évaluations se poursuivent dans le cadre de la mise à l'essai de certains éléments, cette année. Le présent document vise à fournir à la société civile de brèves explications d'éléments clés du processus de demande du nouveau modèle de financement. **Les orientations fournies dans ce document concernent les candidats ordinaires, qui soumettront des demandes à compter de 2014 et au delà.**

### Éléments clés du nouveau modèle de financement

- **Notes conceptuelles** : Le premier document soumis par le pays est une « Note conceptuelle » simplifiée, au lieu d'une demande plus complexe. Les Notes conceptuelles sont soumises par l'Instance de coordination nationale (CCM) selon un échéancier qui convient au pays, plutôt qu'à une date prédéterminée comme dans l'ancien modèle des rondes.
- **Dialogue de pays** : Le Dialogue de pays réfère aux discussions continues sur la santé et le développement, au palier du pays, qui impliquent les responsables de la mise en œuvre, le gouvernement, la société civile, les réseaux et les populations clés affectées, le milieu universitaire, le secteur privé et les partenaires multilatéraux, bilatéraux et techniques. Il inclut l'élaboration de la Note conceptuelle. Pour élaborer la Note conceptuelle, les CCM et d'autres dépositaires d'enjeux peuvent convoquer des réunions en vue de contributions spécifiques à celle-ci. Le Dialogue de pays continue pendant l'octroi et la mise en œuvre des subventions, et il devrait aussi guider l'élaboration de stratégies nationales.
- **Financement indicatif et incitatif** : Lors du Dialogue de pays, le Secrétariat du FMSTP communiquera un plafond de « financement indicatif ». Il s'agit du financement de base qu'un pays peut s'attendre à recevoir; ceci devrait lui servir de balise dans l'élaboration de sa Note conceptuelle. Au-delà de ce chiffre, tout montant demandé dans une Note conceptuelle est considéré comme un « financement incitatif », qui est compétitif et non garanti. Le FMSTP encourage fortement les pays récipiendaires à l'expression complète de leurs demandes afin de combler l'écart entre les ressources existantes et leurs stratégies nationales.
- **Demande de qualité non financée** : Toute demande de financement qui n'est pas comblée par le financement indicatif ni incitatif, mais qui reçoit une évaluation favorable du Panel d'examen technique est considérée comme une « demande de qualité non financée » et retenue pour un possible financement futur, en cas d'augmentation des ressources du FMSTP ou d'intérêt externe.
- **Alignement sur les Plans stratégiques nationaux** : Les pays récipiendaires sont tenus d'avoir des Plans stratégiques nationaux (PSN) chiffrés, qui identifient les priorités de la riposte aux

maladies et qui sont élaborés avec l'implication de multiples dépositaires d'enjeux. Les Plans stratégiques nationaux ou plans du secteur de la santé devraient être reflétés dans toute demande de financement.

### **Faire une demande dans le cadre du nouveau modèle de financement**

Dans le nouveau modèle de financement, les Instances de coordination nationale (CCM) demeurent les seules<sup>1</sup> instances, au palier des pays, qui développent et soumettent des demandes, gèrent les subventions et nomment des bénéficiaires principaux et des sous-bénéficiaires. Les CCM interagissent directement avec le Secrétariat du FMSTP, par l'intermédiaire de leur Gestionnaire de portefeuille du FMSTP (GPF) assigné. Elles sont également responsables de l'implication des dépositaires d'enjeux, au palier national, tout au long du processus de demande et de la durée de vie des subventions. Le FMSTP a établi des critères d'admissibilité spécifiques, pour l'admissibilité de la Note conceptuelle d'une CCM à la prise en considération par le Panel d'examen technique (TRP).

### Critères d'admissibilité des CCM<sup>2</sup>

*Examinés au moment du dépôt de la Note conceptuelle :*

1. Élaboration de la Note conceptuelle. Les CCM doivent coordonner l'élaboration de toutes les demandes de financement au moyen de processus transparents et documentés qui impliquent un vaste éventail de dépositaires d'enjeux — y compris des membres de la CCM et des non-membres. **Elles doivent documenter clairement leurs efforts pour impliquer des groupes des populations clés dans l'élaboration de la Note conceptuelle.**
2. Nomination des bénéficiaires principaux. Au moment de soumettre sa Note conceptuelle, la CCM doit nommer un ou plusieurs bénéficiaires principaux (RP), documenter un processus de nomination transparent et objectif, et documenter la gestion de tout conflit d'intérêts potentiel.

*Évalués pendant le Dialogue de pays et tout au long de la durée de vie de la subvention :*

3. Suivi. Les CCM doivent soumettre et suivre un plan de suivi pour tous les financements approuvés par le FMSTP. Le plan doit **décrire comment la CCM impliquera divers dépositaires d'enjeux dans le suivi, en particulier la société civile et les personnes vivant avec les maladies ou affectées par elles.**
4. Adhésion. **Les membres de la CCM doivent inclure des personnes vivant avec le VIH et/ou des personnes affectées par la TB ou le paludisme** (lorsqu'un financement est demandé pour la maladie concernée).
5. Adhésion. **Tous les membres non gouvernementaux de CCM doivent être sélectionnés par les groupes constitutifs qu'ils représentent, dans le cadre d'un processus documenté et transparent.** Cela s'applique à tous les membres non gouvernementaux, à l'exception des partenaires multilatéraux et bilatéraux.
6. Conflit d'intérêts. Les CCM doivent élaborer et publier une politique pour gérer les conflits d'intérêts applicables à tous leurs membres, l'appliquer tout au long de la durée de vie de la subvention et documenter son application.

### Types de candidats

En période de transition vers le nouveau modèle de financement, il existe trois types de candidats : les candidats de la première phase, les candidats de la phase intérimaire et les candidats ordinaires.

---

<sup>1</sup> Dans les cas particuliers où la CCM ne répondra pas à des besoins connus au sein du pays, une demande non-CCM peut être soumise par une organisation de la société civile; cela est toutefois rare.

<sup>2</sup> Site Internet du FMSTP : <http://www.theglobalfund.org/fr/accesstofunding/eligibility/ccm/>.

- **Les candidats de la première phase** sont six pays et trois réseaux régionaux sélectionnés, qui ont été invités à soumettre de nouvelles demandes en 2013.
- **Les candidats de la phase intérimaire** sont des pays et des réseaux régionaux sélectionnés dont des subventions en cours sont admissibles à un renouvellement, à une reprogrammation ou à une prolongation, en 2013. Ces candidats pourront aussi accéder à des fonds au cours du trimestre 1, au même titre que les candidats ordinaires.
- **Les candidats ordinaires** sont tous les autres pays et régions qui seront admissibles à demander de nouvelles subventions dès 2014. Le FMSTP encourage les candidats ordinaires à profiter de l'année 2013 pour « renforcer leurs stratégies nationales, accélérer les Dialogues de pays et recueillir les données épidémiologiques nécessaires à appuyer une réponse vigoureuse à chaque maladie ».

### Le Dialogue de pays

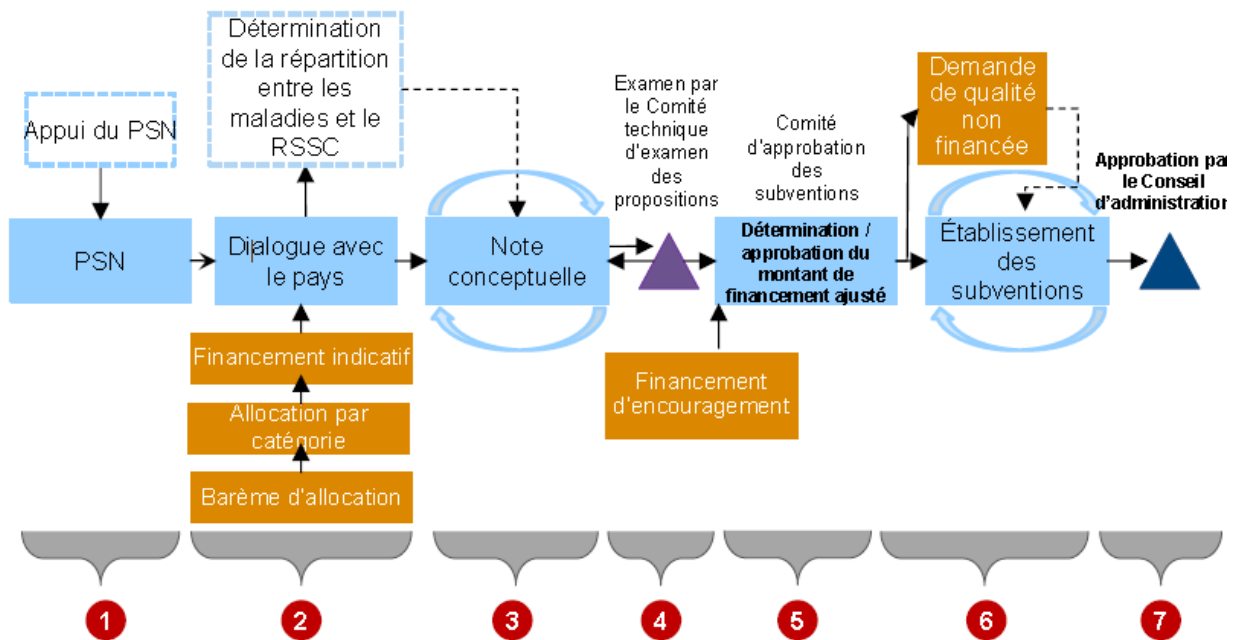
- Tous les pays récipiendaires sont tenus de participer à un dialogue inclusif pour l'élaboration de leur Note conceptuelle. À l'heure actuelle, il n'y a pas — et il n'y aura pas, selon le FMSTP — de modèle prescrit pour le Dialogue de pays, puisque l'approche doit être adaptée au contexte de chaque pays et à ses dépositaires d'enjeux.
- Les CCM doivent satisfaire aux Critères d'admissibilité (en particulier le critère #1), quant au déroulement des Dialogues de pays. En vertu de ceux-ci, les Dialogues de pays doivent impliquer des populations clés et des partenaires de la société civile, à la fois membres de la CCM et non-membres. D'autres orientations seront fournies à mesure que seront intégrées les leçons apprises des candidats de la première phase.
- Les Dialogues de pays peuvent varier d'un pays à l'autre. Ils impliqueront probablement une ou plusieurs réunions ou conférences d'une journée ou plus ainsi que des rencontres de sous-comités et des rencontres générales, pour l'élaboration de la Note conceptuelle. Les pays sont encouragés à amorcer dès maintenant des discussions sur les besoins de financement et les priorités, et à demander des conseils à des partenaires techniques en matière d'investissement stratégique; cela les aidera à rédiger leur Note conceptuelle.
- L'on s'attend à ce que la CCM coordonne l'élaboration de la Note conceptuelle, mais elle peut demander un soutien technique du FMSTP ou d'autres partenaires multilatéraux.
- **Le Dialogue de pays ne devrait pas se limiter uniquement à une réunion ou à des membres de la CCM. La documentation de l'implication significative de non-membres de la CCM, de populations clés et de la société civile est requise par le FMSTP.**

### La Note conceptuelle

- Les Notes conceptuelles remplacent les demandes du système des rondes.
- La souplesse de l'échéancier est centrale au NMF; par conséquent, la Note conceptuelle peut être soumise au moment le plus propice du calendrier financier et programmatique du pays.
- Chaque pays se verra assigner un montant de « financement indicatif » pendant le Dialogue de pays, avant l'élaboration de sa Note conceptuelle. Le Secrétariat du FMSTP communiquera le montant du financement indicatif à la CCM par voie de lettre. Si la Note conceptuelle est confirmée, ce montant représentera le financement de base que le pays peut s'attendre à recevoir. Les fonds demandés au-delà du montant indicatif seront considérés comme un « financement incitatif », dans un volet compétitif distinct.

- Les Notes conceptuelles sont soumises par les CCM. Pour certains « candidats de la première phase »,<sup>3</sup> les Notes conceptuelles ont été développées par des comités nommés par la CCM, et généralement dirigées par des partenaires techniques comme l'ONUSIDA, le PNUD et des RP comme Save the Children. Le Secrétariat du FMSTP a fourni un soutien à l'élaboration des Notes conceptuelles par un outil en ligne et par une assistance directe.
- La Note conceptuelle est examinée par le Panel d'examen technique, qui lui attribue un pointage ou la retourne pour plus d'information. Si le Panel d'examen technique considère une Note conceptuelle comme étant techniquement fondée et la recommande pour financement, il la transmet au Comité d'approbation des subventions (CAS) du Conseil d'administration du FMSTP. Une fois reçue l'approbation du CAS, le processus de subvention s'amorce entre le FMSTP, la CCM et le bénéficiaire principal.

### Étapes du processus de demande



Tiré d'une présentation du Fonds Mondial intitulée « Le nouveau modèle de financement: principales caractéristiques et mise en œuvre » (Mars 2013)

#### Autres considérations

- **Plan stratégique national.** Votre pays devrait déjà posséder un Plan stratégique national (PSN) pour chaque maladie ou une Stratégie nationale du secteur de la santé (ou être en train de l'élaborer ou de le réviser), qu'il utilisera pour sa demande au FMSTP. Le FMSTP souhaite que les Notes conceptuelles reflètent un PSN chiffré, ordonné par priorité et élaboré dans le cadre d'un processus impliquant de multiples dépositaires d'enjeux. Les pays devraient examiner et mettre

<sup>3</sup> Zimbabwe, Myanmar et El Salvador. Aidsplan, *Global Fund Observer*, [http://www.aidsplan.org/gfo\\_article/how-country-dialogue-and-concept-note-process-unfolded-three-early-applicant-countries](http://www.aidsplan.org/gfo_article/how-country-dialogue-and-concept-note-process-unfolded-three-early-applicant-countries)

à jour régulièrement leurs stratégies nationales. Familiarisez-vous, ainsi que vos groupes constitutifs, avec votre PSN, et soyez proactifs et impliqués dans les examens et l'identification des forces et des faiblesses, à l'avance du Dialogue de pays. Le fait de connaître à l'avance les forces et les faiblesses du PSN aidera à établir l'ordre du jour et le fil conducteur des discussions, dans le Dialogue de pays et au-delà.

- **Implication de la société civile et des populations clés affectées.** Toutes les CCM sont tenues d'inclure parmi leurs membres des représentants des personnes vivant avec le VIH et/ou des personnes affectées par la tuberculose et le paludisme.<sup>4</sup> Le FMSTP exige que tous les membres des CCM qui représentent des groupes constitutifs non gouvernementaux soient sélectionnés par ces groupes, dans le cadre d'un processus documenté, transparent et déterminé par chaque groupe. Travaillez à faire en sorte que l'implication de vos groupes constitutifs soit significative, en les impliquant de manière proactive dans ce qui se rapporte au NMF et au Dialogue de pays. Instaurez un processus transparent pour la nomination de représentants de vos réseaux et préparez un plan clair concernant l'implication continue de collègues de la société civile et des populations clés, pour un apport à la CCM qui représente tous ces groupes, plutôt qu'une seule organisation ou population. Les coordonnées des CCM sont accessibles sur le site Internet du FMSTP. *Pour plus d'information sur la nomination d'un représentant, voir l'Annexe.*
- **Gestionnaire de portefeuille du FMSTP.** Les gestionnaires de portefeuille du FMSTP (GPF) sont des employés du FMSTP responsables de tous les aspects de la gestion des subventions. Cela inclut non seulement les aspects financiers, mais aussi les préoccupations de droits humains et l'implication des principaux dépositaires d'enjeux. Il pourrait être utile de connaître le nom de votre GPF, mais les représentants de la société civile auprès de la CCM seront les mieux placés pour vous renseigner sur le processus du FMSTP et la communication des problèmes au GPF.

---

<sup>4</sup> *Directives et exigences pour les Instances de coordination nationale.*  
<http://www.theglobalfund.org/en/ccm/guidelines/>.

## Rôles de la société civile, d'ici le dépôt de la Note conceptuelle

Juin 2013 → Octobre 2013 → 2014

### PRÉPARATION

- Examiner les données épidémiologiques
- Examiner le PSN
- Communiquer avec les membres de la CCM
- Nommer des représentants de réseaux
- Les représentants de réseaux coordonnent des caucus avec leurs groupes pour consolider les rétroactions
- Identifier les besoins d'assistance technique et demander du soutien par l'intermédiaire de la CCM
- Demander des analyses pour comprendre les catalyseurs de l'épidémie

### DIALOGUE DE PAYS

- Vérifier l'échéancier auprès de la CCM
- Les représentants de réseaux participent et fournissent de l'information sur la réponse à l'épidémie et aux besoins des populations clés affectées
- Les montants de financement indicatif sont dévoilés
- Militer pour une présence au sein de l'équipe de rédaction de la Note conceptuelle
- Une ébauche de Note conceptuelle est préparée

### NOTE CONCEPTUELLE

- Examiner l'ébauche et fournir du feed-back
- Militer pour une présence au sein de l'équipe de rédaction de la Note conceptuelle
- Communiquer les points principaux aux groupes représentés
- Intégrer les commentaires du TRP
- Participer au processus de subvention, militer pour des arrangements de mise en œuvre qui protègent les besoins des populations clés affectées

## PRÉPARATION D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION : AIDE-MÉMOIRE

D'ici le 1<sup>er</sup> septembre 2013

- **Connaissez votre épidémie.**
  - Recueillez des données épidémiologiques nationales récentes auprès des sources disponibles, puis analysez-les.
  - Vérifiez la nature des programmes destinés aux populations clés, dans votre pays.
  - Sources potentielles de données nationales :
    - Rapports de 2012 des pays à l'intention de l'UNGASS (<http://www.unaids.org/fr/dataanalysis/knowyourresponse/countryprogressreports/2012countries/>)
    - US Centers for Disease Control and Prevention (<http://www.cdc.gov/globalaids/>)
    - PEPFAR (<http://www.pepfar.gov/countries/>)
    - OMS (<http://www.who.int/hiv/fr/index.html>)
    - International Harm Reduction Association (<http://www.ihra.net/global-overview>)
  
- **Connaissez votre PSN (Plan stratégique national)**
  - Le FMSTP cherche à soutenir une Note conceptuelle alignée sur le PSN ou sur les Stratégies nationales du secteur de la santé.
  - Selon le FMSTP, les PSN les plus solides sont ceux dont l'élaboration et l'examen adoptent l'approche d'Évaluation conjointe des stratégies nationales de santé (JANS). Pour plus d'information, voir : <http://www.internationalhealthpartnership.net/fr/questions-cles/planification-nationale-de-la-sante-jans/>.
  - Vérifiez que le PSN est chiffré, ordonné par priorité, à jour et finalisé.
    - Quel est le coût projeté?
    - Les activités sont-elles hiérarchisées/classées clairement par ordre de priorité, et d'une manière qui décrit comment les ressources existantes peuvent être utilisées pour optimiser l'impact?
    - À quand remonte sa dernière mise à jour?
  - Vérifiez que le PSN inclut les priorités identifiées par vos groupes constitutifs
    - Les populations clés appropriées sont-elles abordées?
    - Le plan inclut-il des programmes qui répondent aux besoins de vos groupes constitutifs?
  
- **Connaissez vos représentants auprès de l'Instance de coordination nationale, et communiquez avec eux.** *Coordonnées accessibles à :* <http://portfolio.theglobalfund.org/en/Home/Index>.
  
- **Informez-vous des dates des principales rencontres du Dialogue de pays pour la préparation de la Note conceptuelle, et planifiez d'y assister.**
  
- **Amorcez un processus de nomination d'un représentant de la société civile ou des populations clés de votre groupe constitutif, en vue du Dialogue de pays.** *Orientations disponibles dans l'Annexe.*
  
- **Informez-vous du montant de financement indicatif de votre pays, lorsqu'il sera établi.** Ce montant sera dévoilé pendant le Dialogue de pays.

- **Familiarisez-vous avec la structure de la Note conceptuelle, lorsqu'elle sera disponible.** La CCM sera probablement la première à avoir cette information.
  
- **Identifiez des lacunes dans les capacités et des sources potentielles de soutien technique, et demandez un soutien technique par l'intermédiaire de votre CCM.**
  - Quels domaines de services ou populations n'ont pas été suffisamment abordés par les bénéficiaires principaux précédents du FMSTP?
  - Certains fournisseurs de soutien technique aux CCM, aux bénéficiaires principaux et aux sous-bénéficiaires : ONUSIDA, GIZ, Grant Management Solutions (GMS), Technical Support Facility (TSF; en Asie-Pacifique et dans une grande partie de l'Afrique subsaharienne).



## Annexe

### Nommer un représentant de votre réseau

*Adapté de Coordination avec les communautés, Fiche d'action 3.*

#### Principes pour choisir des représentants du secteur communautaire

##### Le processus de sélection devrait être :

- Indépendant d'autres secteurs et de l'instance de coordination nationale à laquelle les représentants vont siéger.
- Axé sur le choix de représentants capables de :
  - réaliser le mandat des membres de l'instance de coordination
  - remplir les rôles et responsabilités et de satisfaire aux critères de sélection convenus par le secteur communautaire pour ses représentants.
- Axé sur la recherche de diversité des représentants (p. ex, en appliquant un système de rotation).
- Équitable, démocratique et basé sur la recherche de consensus.
- Global, impliquant autant de groupes du secteur communautaire que possible.
- Sans risque (p. ex., les personnes vivant avec le VIH/sida doivent pouvoir préserver leur confidentialité si elles le souhaitent).
- Transparent (les processus et résultats doivent être accessibles à tous).
- Approfondi (p. ex., inclure un plan en cas de vote ex aequo pour deux candidats).
- Sensible à la dynamique de pouvoir (p. ex., s'assurer que la plus grande ONG n'est pas automatiquement choisie simplement en raison de son haut profil).
- Centré sur un modèle de représentation adapté à la culture et aux normes démocratiques du pays.
- Centré sur un modèle qui voit à ce que les représentants ne soient jamais laissés à eux-mêmes – ce qui implique la sélection de suppléants ou d'une équipe de représentants, plutôt que de simples individus.

##### **Caractéristiques des approches de sélection :**

- Des représentants organisationnels plutôt qu'individuels. Ainsi, si le directeur d'un groupe choisi de PVVIH/sida n'est pas en mesure d'assister à une réunion, il sera remplacé par un autre membre du groupe.
- Un système de rotation. Cela peut permettre de garantir la diversité des représentants au lieu d'une participation permanente des mêmes personnes ou organisations. Par exemple, si le secteur communautaire est représenté par une ONG du nord du pays pendant deux années, il peut être représenté par une ONG du sud du pays pendant les deux années suivantes.
- Un suppléant pour chaque représentant. Si un représentant choisi n'est pas en mesure d'assister à une réunion, un suppléant nommé du secteur communautaire peut être envoyé à sa place.
- Une équipe d'appui pour les représentants. Si les représentants choisis ont besoin d'appui et de conseils additionnels, ils peuvent faire appel à un petit groupe de membres du secteur communautaire. Cette démarche peut aider à conserver la mémoire institutionnelle, étant donné que les représentants changent.

##### **Étapes clés du processus de sélection**

1. À travers un processus coordonné (p. ex., une réunion), le secteur communautaire développe et adopte un processus simple et pratique de sélection de ses représentants.

2. Un animateur/coordonnateur lance un appel de candidatures, lequel est communiqué aussi largement que possible à l'échelle du secteur communautaire, au moyen de bulletins d'information et de sites Internet.

***L'appel de candidatures :***

- Comprend la description de poste (définissant les rôles et responsabilités) ainsi que les critères et le processus de sélection (y compris comment les résultats seront annoncés) pour les représentants du secteur communautaire.
- Invite les personnes à proposer leur candidature ou, au besoin, d'autres candidatures.
- Demande aux candidats de démontrer en quoi leur candidature est pertinente.  
Pour cela, ils pourraient présenter :
  - a. Leur curriculum vitae (CV) ou un résumé succinct de leurs expériences, connaissances, compétences et attitudes pertinentes.
  - b. Des références ou des lettres de recommandation de personnes qui connaissent bien les candidats ainsi que leur travail.

3. Un animateur/coordonnateur collecte les renseignements sur les candidats potentiels et les diffuse largement dans le secteur communautaire. Il rappelle également comment et quand le processus de sélection se déroulera.

4. Un animateur/coordonnateur coordonne le processus de sélection au sein du secteur communautaire, selon les principes de bonne pratique.

***Un processus de sélection qui observe les principes de bonne pratique...***

- Se déroule à une date et dans un lieu convenables, pour optimiser l'inclusion et la transparence. (Par exemple, au cours de la réunion annuelle d'un réseau d'ONG, lorsque la plupart des groupes du secteur communautaire sont présents.)
- Est mené de façon équitable. (Il peut être approprié d'attribuer un vote à chaque organisation, plutôt qu'à chaque personne, ou encore que la sélection soit faite par un panel de leaders respectés du secteur communautaire.)
- Est mené de façon respectueuse, éthique et confidentielle. (Les bulletins de vote sont placés dans une boîte puis dépouillés par une personne indépendante.)
- Offre divers moyens de participer. (Choix entre assister à une réunion ou voter par courriel postal ou électronique.)

5. Un animateur/coordonnateur annonce les résultats du processus de sélection immédiatement et les communique publiquement au secteur communautaire et aux autres intervenants.

6. Les autres intervenants, y compris le gouvernement, reconnaissent et accueillent les représentants choisis par le secteur communautaire.